



NOVEMBRE 2021 : COP26 À GLASGOW

NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT : POUR LES RICHES, PAR LES RICHES

En novembre prochain se tiendra la 26^e Conférence des Parties (COP) à Glasgow, en Ecosse. Regroupant les représentants des pays ayant adhéré à la convention-cadre de l'ONU sur le climat en 1992, les COP annuelles sont officiellement le lieu où les États se mettent d'accord sur des politiques visant à combattre les changements climatiques. En réalité, l'histoire des COP est marquée par les tentatives des plus gros pollueurs de retarder au maximum la mise en œuvre de politiques volontaristes et contraignantes. L'accord de Paris lors de la COP21 de 2015 a ainsi acté la fin du principe d'obligations pour les États de respecter des baisses d'émissions de gaz à effet de serre. Résultat : chaque État fixe lui-même ses engagements et est libre de les respecter... ou non. En toute hypocrisie, les chefs d'État ont pu afficher un objectif de limitation des hausses de température à moins de 2°C, et de préférence à moins de 1.5°C, par rapport à l'ère pré-industrielle, tout en prenant des engagements et en menant des politiques qui nous emmènent vers des hausses de température bien plus élevées.

Si le phénomène du réchauffement climatique est global, les populations les plus violemment impactées vivent dans les pays du Sud. Mais dans les COP, elles sont peu écoutées. A Glasgow, COVID oblige, une partie des délégations des pays les plus pauvres va être empêchée de venir et de participer aux négociations. Symbole supplémentaire des inégalités structurelles à l'échelle du Globe, d'autant plus catastrophiques concernant les dérèglements climatiques.

Les pièges du capitalisme vert

Les défenseurs du capitalisme vert, E. Macron en tête, ne sont pas à court d'idées pour nous faire avaler des couleuvres et marchandiser la nature. Raisonnablement implacable des néolibéraux : si les sociétés humaines détruisent la nature, c'est parce qu'elle n'a pas de prix ; si on lui en donne un, elle sera susceptible d'être défendue. Lui donner un prix, et donc la marchandiser, serait une façon de la défendre. En réduisant la nature aux "services écosystémiques", par exemple en ne voyant dans une forêt qu'un puits de carbone, c'est une négation de la complexité et de la richesse du vivant en vue de sa marchandisation. Lors de la COP26, on va beaucoup entendre parler

de l'objectif « zéro émission nette ». Derrière ce mot d'ordre se cache l'alternative entre la réduction des émissions et l'augmentation des absorptions de gaz à effet de serre. Soit un changement profond de modèle économique et productif dans une visée de sobriété et de transformation des usages de l'énergie, soit des mutations limitées, un maintien ou une faible diminution des émissions de gaz à effet de serre mais un développement des mécanismes d'absorption ou de séquestration du carbone. Autrement dit, le « zéro émission nette » signifie « brûlez maintenant, payez plus tard, on trouvera bien les technologies nécessaires pour colmater tout ça. »

L'Union Européenne, bon élève de la lutte pour le climat ?

Active dans les négociations internationales, l'Union Européenne se rêve "leadeuse" des COP, mais le très médiatisé « Green Deal » de la nouvelle Commission (2019) révèle surtout l'insuffisance de toutes ses politiques antérieures. Ce plan de route prévoit notamment de créer une taxe carbone aux frontières de l'UE face aux "fuites de carbone" actuelles, et de renforcer un marché du carbone européen insuffisamment contraignant pour les entreprises - perpétuant le privilège des mécanismes de marché derrière le volontarisme affiché. Surtout, l'adoption des mesures n'est pas espérée avant 2023 et promet de virulents débats entre Etats-membres - alors même que l'objectif de 55% de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour

2030 reste loin des exigences réelles de l'Accord de Paris. Sans compter les tours de passe-passe : les émissions sont évaluées en termes de production et ne prennent pas en compte celles importées et consommées, véritables « passagers clandestins ». Enfin, les politiques sociales accompagnant les politiques climatiques ne sont pas à la hauteur face aux situations que connaissent les populations du continent. Ce Green Deal, désormais au cœur de la nouvelle stratégie de croissance économique et de compétitivité de l'UE, s'adapte sans rompre avec son entêtement néolibéral, le techno-solutionnisme lunaire et la logique de financiarisation de la lutte contre le changement climatique, dont on subit actuellement les impasses.

Les multinationales contre le climat

Les multinationales ont une responsabilité majeure dans le dérèglement climatique. Les multinationales, qui représentent près de 30% du PIB mondial et 25% de l'emploi sur la planète, sont à l'origine de près de 20% des émissions mondiales de CO2. Et selon le rapport « Vigilance climatique » de Notre Affaire à Tous (mars 2021), l'empreinte carbone cumulée des vingt-sept plus importantes multinationales françaises s'élève à quatre fois les émissions territoriales de la France. Face à cette responsabilité écrasante, ces multinationales, soutenues par leurs États, sortent le sésame de la neutralité carbone à l'horizon 2050. Autrement dit une promesse à long terme pour minimiser les objectifs à court-terme. Et pendant ce temps, les accords de libre-échange et d'investissement sont toujours appliqués ou en cours de négociation. Ces accords placent les intérêts des

multinationales au-dessus de tous les principes du droit et de la lutte contre le dérèglement climatique, jusqu'à instaurer des tribunaux d'arbitrage favorables aux investisseurs privés, remettant ainsi en cause les politiques favorables au climat. Le point d'orgue des traités internationaux protégeant les pollueurs est le Traité sur la Charte de l'Énergie, qui permet aux multinationales des énergies fossiles de dissuader, retarder, ou bloquer des politiques de transition énergétique vraiment ambitieuses (sortir du charbon, interdire l'exploitation d'hydrocarbures, etc.) . Ne soyons pas dupes de leurs « solutions », c'est tout le système économique et social orchestré par les multinationales et fondé sur la consommation et la production massive qui est à remettre en cause : la société du marketing permanent, de l'obsolescence programmée, la société du tout-monétaire,...

Énergies : la sobriété face aux fausses solutions

Le Protocole de Kyoto, signé en 1997, jamais ratifié par les USA, devait engager les industriels à diminuer leurs émissions. Ce même Protocole défendait la poursuite d'une croissance matérielle, du libre-échange commercial et la régulation par le marché. Les mesures prises n'ont ainsi pas permis de baisser le niveau d'émissions de gaz à effet de serre. D'autres secteurs se sont présentés en sauveur du climat, comme le nucléaire. Mais le nucléaire est clairement une fausse solution : dangereux, producteur de déchets, il nécessite aussi un apport abondant et

continu d'eau, ce qui n'est pas sans poser problème alors que les ressources en eau se raréfient tous les étés. En France, le projet d'EPR est un gouffre financier et sécuritaire avant même d'être engagé. Contrairement au nucléaire, les coûts de production des énergies renouvelables ont considérablement diminué, en particulier l'hydraulique, le solaire et l'éolien. Brèche dans laquelle se sont engouffrés les industriels, avec la construction de gigantesques projets qui menacent les écosystèmes. Même illusion, le développement des véhicules électriques.

Pas de fausses solutions, des alternatives

HALTE À LA “CROISSANCE VERTE” AVEC LE SOUTIEN DE L'ARGENT PUBLIC

Les aides publiques doivent servir au développement des services publics et à la création de coopératives ou la reconversion d'entreprises alternatives et locales qui ne détruisent pas la biodiversité mais l'enrichissent et limitent les émissions de CO2.

Les expériences de gestion directe des entreprises (coop, scoop, mutuelle, ...) par les travailleur·euses et les collectivités (publiques ou associatives) doivent être soutenues. Des pôles publics de l'énergie, de l'eau, des transports doivent protéger ces secteurs des logiques économiques de profit et de rentabilité contraires à la protection de l'environnement à partir d'instances intégrant les salarié·es, les pouvoirs publics et un contrôle citoyen.

STOP AU NUMÉRIQUE À TOUT PRIX ET À LA DÉMATÉRIALISATION SANS LIMITE

Les populations doivent avoir la parole sur les choix de « progrès » technologiques, être informées de leurs risques et conserver le choix de rester à l'étape précédente. Le numérique, outre le contrôle des populations qu'il facilite, émet autant de CO2 que l'aviation mondiale, produit des tonnes de déchets, ravage paysages et

populations dans les pays pauvres. Un appui au numérique alternatif et libre, moins énergivore, une réduction de la dématérialisation, un contrôle public et citoyen des équipements et une formation massive à l'usage sobre du numérique sont impératifs.

PAS D'ARNAQUE SUR LES MARQUES

Les multinationales créent leurs propres logos « verts » ou “made in France”. Mais les émissions de carbone dont la France est responsable ont augmenté de 20 % en 2017 et 2018 si l'on tient compte des émissions indirectes. Les logos doivent être contrôlés par le service public (traçabilité, impact carbone, conditions sociales de fabrication) et connus du public, et les accords de libre-échange stoppés, pour réduire les importations grâce aux circuits-courts, la consommation de saison et locale, l'achat d'occasion...

RECYCLER OU MOINS PRODUIRE ?

Les industriels ont trouvé la solution face aux pollutions. Produisons toujours plus, mais recyclons. Or, seule 9% de la quantité de plastique produite dans le monde est recyclée, les méthodes utilisées pour le recyclage sont extrêmement polluantes et énergivores. Les déchets sont dans leur immense majorité

envoyés par les multinationales en charge du recyclage dans des pays à bas coût et sans réglementations pour être hypothétiquement “recyclés” ou “reconditionnés”.

Pour dire halte à l'obsolescence programmée, il faut définir nos besoins collectivement, acheter en vrac, standardiser les emballages, informer sur la réalité du recyclage, interdire les produits énergivores et peu durables, relocaliser le reconditionnement, imposer la consigne, la compatibilité des appareils, l'obligation de reprise par les distributeurs,...

Réparer, réutiliser, échanger pour maintenir la convivialité, là sont les sources d'une autre vie en commun.

Le nombre d'emplois créés par ces activités serait bien supérieur aux quelques emplois précaires industriels existants dans ce secteur du recyclage.

ISOLER, MAIS COMMENT ?

La promesse d'isolation à 0€ s'appuie sur des matériaux chimiques fabriqués en Asie, aussi problématiques que des années de dépenses énergétiques d'une maison mal isolée. La formation et l'appui à la production de matériaux locaux biosourcés doivent primer sur l'importation de matériaux non contrôlés à bas prix.

Affiché comme une mesure phare de la transition énergétique, ils nécessitent toujours plus d'énergie électrique, venant par exemple justifier de nouvelles centrales nucléaires EPR. Les solutions doivent être mises en œuvre de manière urgente, nécessitant des décisions fermes et contraignantes. Un service public de l'énergie sous contrôle citoyen devrait mener une politique de sobriété, affranchie du mythe de la croissance, visant la solidarité et la démocratisation des choix en matière énergétique. Ses objectifs :

- réduire drastiquement les consommations d'énergie, ainsi que les productions industrielles fortement émettrices.
- permettre la construction et la gestion par les citoyen·nes de projets de production d'énergies renouvelables à taille humaine.
- réserver des financements conséquents dédiés à l'isolation des bâtiments d'habitation des plus précaires et ceux à usage professionnel, ainsi qu'aux transports ferroviaires.

Fiscalité verte : injuste et inefficace

Très limitée (à peine 5 % des prélèvements obligatoires avec de nombreuses exonérations ou remboursements pour les entreprises), la fiscalité écologique est peu efficace : la majorité des niches fiscales sont défavorables à l'environnement et deux fois plus coûteuses pour le budget de l'État que celles

favorables à l'environnement (7,5 milliards d'euros contre 3,1 milliards en 2017).

Bien souvent, les taxes dites écologiques nourrissent l'injustice fiscale : elles portent essentiellement sur des produits utilisés au quotidien, comme le pétrole, sans proposer de substitut.

De plus, la part des revenus consacrée à payer les taxes dites écologiques diminue au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des revenus : les 20 % des ménages les plus pauvres consacrent 4,5 % de leur revenu total annuel à la fiscalité énergétique, contre 1,3 % en moyenne pour les ménages des 20 % les plus aisés alors même que les 1 % des plus riches émettent 5 à 10 fois plus de CO2 que les 10 % les plus pauvres.

Une fiscalité écologique juste, forte et redistributive devrait :

- pour les entreprises, taxer chaque tonne de carbone émise et abandonner le marché des quotas carbone

(1400 sites industriels les plus polluants sont exonérés de la taxe carbone nationale)

- conditionner toutes les aides publiques aux entreprises à des critères sociaux et environnementaux
- limiter strictement les niches fiscales, mais privilégier les aides directes ;
- garantir une redistribution visant à neutraliser les injustices et réduire les inégalités (territoriales, de revenus, etc), par exemple via un « chèque climat »
- inventer d'autres outils fiscaux, comme une taxe liée aux kilomètres parcourus afin d'inciter à la relocalisation des activités.

Justice climatique : une lutte internationaliste

La lutte pour la justice climatique est nécessairement une lutte internationale et internationaliste. Parce que le dérèglement climatique impacte en premier lieu les peuples des pays du Sud, ceux et celles qui ont historiquement été spoliés par les puissances industrielles, nous devons trouver des solutions basées sur la solidarité internationale et la réparation des inégalités Nord-Sud. Héritant des mouvements altermondialistes leur esprit internationaliste, les mouvements pour la justice climatique se développent aux

quatre coins du globe et se mobiliseront au moment de la COP26.

En Grande-Bretagne, la coalition de mouvements sociaux qui organise les mobilisations face à la COP des riches le dit : nous sommes les seuls à pouvoir imaginer et construire un avenir qui fonctionne pour chacun-e d'entre nous. Les solutions dont nous avons besoin pour survivre et construire un monde plus juste et équitable ne peuvent être apportées que par l'action collective, la solidarité et la coordination, depuis nos communautés locales jusqu'aux

niveaux internationaux. Mouvements indigènes, communautés en première ligne, syndicats, groupes antiracistes, jeunes grévistes, travailleurs de la terre, paysan-nes, ONG, mouvements féministes, groupes religieux..., il est temps de rejoindre la lutte pour la justice climatique. Nous avons besoin de toutes les mains sur le pont : sur les lieux de travail, dans les communautés, les écoles, les hôpitaux et par-delà les frontières nationales.

Site de la coalition COP26 : <https://cop26coalition.org/>

Bifurquer et planifier, pour une relocalisation écologique et solidaire.

Lors de la COP26, les puissants de la planète feront tout ce qu'il faut pour maintenir le système dans ses rails. Face à eux, les mouvements sociaux et populaires doivent apporter leurs propres propositions et faire entendre leurs voix. La crise de civilisation actuelle appelle des réponses fortes et des voies alternatives : redistribuer les richesses, combattre les inégalités, combattre le patriarcat, changer en profondeur les modes de production et de consommation, relocaliser... Transformer nos sociétés, c'est aussi repenser complètement le travail, l'emploi et les entreprises : mis au service des besoins sociaux et de la bifurcation écologique, ils permettraient de donner du sens à notre travail et de créer les millions d'emplois nécessaires. Cela implique un renversement des pouvoirs et une

planification démocratique.

Les bifurcations susceptibles de ralentir le dérèglement climatique et la destruction de la biodiversité ne sont pas un renoncement mais une invention de possibles qui peuvent rendre bien plus heureux-ses que le système actuel, en agissant dès maintenant à plusieurs niveaux : bloquer les projets destructeurs pour l'environnement ; développer des alternatives, de production, de distribution et de consommation... ; défendre des changements profonds dans les politiques publiques au niveau national et européen ; freiner l'extension de la mondialisation, en particulier les accords de libre-échange et la surpuissance des multinationales comme Amazon ou les géants du capitalisme fossile.

Attac, aux côtés de nombreuses organisations, appelle à se mobiliser le 6 novembre dans le cadre de la journée internationale d'action pour la justice climatique durant la COP26, et à rejoindre les initiatives, manifestations, rassemblements, actions ou débats publics qui se tiendront partout en France.»

<https://france.attac.org/se-mobiliser/justice-sociale-et-climatique/article/cop26-appel-a-mobilisation-le-6-novembre-pour-la-justice-climatique>